

Communiqué de presse

La Caisse des Dépôts et le Président du Conseil régional des notaires signent la première déclinaison régionale du dispositif « Notaires et Territoires »

Orléans, le 11 mars 2019

En présence du président du Conseil supérieur du notariat, Jean-François Humbert, Luc Villet, Président du Conseil régional des notaires, et Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, ont signé la première déclinaison régionale « Notaires et Territoires ». Ce dispositif a pour objectif d'accompagner la profession notariale face à ses nouveaux enjeux et consolide sa place d'acteur majeur sur les territoires.

La Banque des Territoires renforce son partenariat stratégique avec les notaires. Le dispositif « Notaires et Territoires » s'adapte ainsi aux besoins de ces acteurs majeurs des territoires afin de :

- positionner les notaires en tant qu'experts du patrimoine immobilier, acteurs de leur territoire, auprès des collectivités locales ;
- conforter et promouvoir le modèle du droit continental pour un service public de la justice toujours plus performant ;
- accompagner les notaires dans le développement de leurs entreprises (formations...) ;
- aider à l'innovation numérique et technologique (actes authentiques électroniques, signatures électroniques...).

La convention nationale entre le Conseil supérieur du notariat et la Caisse des Dépôts, pour le lancement de « Notaires et Territoires », a été signée le 30 janvier dernier. Ce dispositif est aujourd'hui déployé localement afin d'encourager le financement d'actions sur les axes précédemment cités et soutenir l'émergence d'initiatives nouvelles en faveur du service public de la justice.

La convention entre le Conseil régional des notaires de la Cour d'appel d'Orléans et la Caisse des Dépôts, signée ce jour, est la première déclinaison sur les territoires. La Caisse des Dépôts s'engage à apporter une enveloppe de subvention de 92 500 € pour soutenir les actions menées par le Conseil régional des notaires de la Cour d'appel d'Orléans, au service de 330 notaires répartis sur 173 offices.

En région Centre -Val de Loire des actions ambitieuses sont prévues par le Conseil régional des Notaires dès cette année. Une Université régionale du Notariat est programmée le 16 avril prochain. 1 500 personnes seront invitées et réparties en 37 ateliers pour se former, échanger et réfléchir notamment aux nouveaux enjeux d'avenir. « Notaires et Territoires » financera 50 % de cet événement. Des manifestations, destinées aux échanges entre notaires et représentants des collectivités locales, seront également organisées sur le territoire et co-financées par « Notaires et Territoires ».

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contact presse :

Banque des Territoires Centre-Val de Loire – Groupe Caisse des Dépôts

Valérie FOURAGE : 02 38 79 18 23 - valerie.fourage@caissedesdepots.fr